
Nouveautés de la version 3.00.12 du 24 novembre 2015

IMPACT EMPLOI ASSOCIATIONS

Présentation

Voici la liste des principales corrections et nouvelles fonctionnalités que vous pourrez découvrir dans Impact Emploi V3.00.12

Nouveautés de cette version

INFORMATIONS IMPORTANTES

Mutuelle/frais de santé au 01/01/2016

Les frais de santé ont été paramétrés pour les conventions collectives du sport (2511), de l'animation (1518), des familles rurales (1031), de l'aide à domicile (2941), des centres sociaux (1261), des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (0413) et des organismes gestionnaires de foyers et services pour jeunes travailleurs (2336).

Lettre d'Information DSN

Cette lettre est envoyée à tous les tiers qui nous ont fait parvenir leur adresse mail lors de notre dernière enquête. Si vous ne la recevez pas, assurez-vous qu'elle n'a pas été rejetée dans votre courrier indésirable ou spam.

ASSISTANCE - RAPPEL

Le planning très chargé de cette fin d'année avec la mise en place progressive de la DSN, nous oblige à revoir notre mode d'assistance.

Les installations ou réinstallations d'Impact Emploi version 3 seront faites en priorité les mardis et mercredis, jours où nous bénéficions d'une ressource supplémentaire pour nous aider.

En ce qui concerne l'assistance dite 'fonctionnelle', celle-ci sera assurée tous les jours de la semaine, comme actuellement.

IMPORTANT - DESINSTALLATION VERSION 2 - RAPPEL

Si vous avez installé la version 3 d'impact emploi depuis plus d'un mois, vous pouvez désinstaller la version 2 de vos postes. Cliquez [ICI](#) pour accéder à la procédure.

- Nous vous rappelons que l'unique adresse, pour nous contacter, est : impactversion2.unica@urssaf.fr.

ADMINISTRATIF EMPLOYEUR

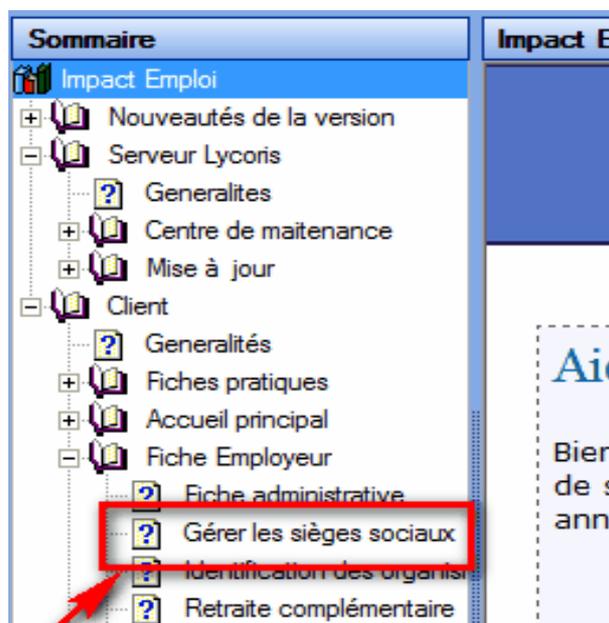
- Mutuelle/frais de santé au 01/01/2016.

Vous pouvez préparer le paramétrage des frais de santé au 01/01/2016 via l'onglet 'Prév. paramétrée' de la fiche administrative de l'employeur, vous trouverez le récapitulatif dans le pdf ci-dessous, il s'agit d'un premier paramétrage susceptible d'être modifié d'ici le 01/01/2016, ceci ne vous empêche pas de saisir vos contrats.

Cliquez [ICI](#) pour accéder au fichier pdf.

- Gestion des sièges sociaux.

Vous trouverez l'aide applicative pour paramétrer vos sièges sociaux dans l'aide en ligne.



- Mise à jour des références contrats prévoyance pour la DADSU 2015 et la DSN.

Vous trouverez l'aide applicative pour paramétrer vos références de contrats de prévoyance soit à la création soit en modification dans l'aide en ligne.

Sommaire

- Impact Emploi
 - Nouveautés de la version
 - Serveur Lycoris
 - Generalites
 - Centre de maintenance
 - Mise à jour
 - Client
 - Generalités
 - Fiches pratiques
 - Accueil principal
 - Fiche Employeur
 - Fiche Salarié
 - Saisie des bulletins
 - Déclarations
 - Mensuelles
 - Trimestrielles
 - Annuelles
 - Dadsu
 - Dadsu et prévoyance**

Impact Emploi - Paramétrage de

Présentation

Impact Emploi intègre le caisses de prévoyance I

- Pour cela, il est impor

- de paramètrer les
- d'enrichir les fiche des données relat

Marche à suivre

ADMINISTRATIF SALARIE

- Aucune modification.

MODULE BULLETIN DE SALAIRE

- Correction de la recherche des informations CNN des salariés à la saisie des bulletins (non prise en compte de la valeur du point et des informations CCN du salarié pour les bulletins antérieurs à la date de modification de la valeur du point).

Rappel :

- Au mois de décembre, la régularisation des plafonds, des cotisations allocations familiales et de la réduction 'Fillon' vont se déclencher automatiquement, si pour certains salariés vous souhaitez une vérification du bulletin de décembre, il faut nous envoyer tous les bulletins de l'année 2015 pour ces salariés.

PARAMETRAGE

- Mise à jour de la valeur du point de la CCN 1518: 6.00 euros à compter du 01/11/2015.

MODULE EDITIONS

- **Adhésion au téléversement :**

La procédure d'adhésion ou de modification des téléversements se trouve dans les **FICHES PRATIQUES** accessibles à partir de la page d'accueil d'impact emploi ou en cliquant [ICI](#).

CENTRE DE MAINTENANCE

- La clôture des exercices précédents est de nouveau disponible.

MODULE DECLARATIONS

- Correction de la sélection du mois pour la déclaration mensuelle (réservée aux artistes intermittents)